



Corridors
VivaCité

Aménagement d'un Corridor VivaCité

CVC 4e Avenue Vieux-Limoilou (22e Rue à Chemin de la Canardière)
et chemin de la Canardière (3e Avenue à 8e Avenue)

Séance d'information



4 juin 2026

VILLE DE
QUÉBEC



l'accent
d'Amérique

Objectifs de la séance d'information



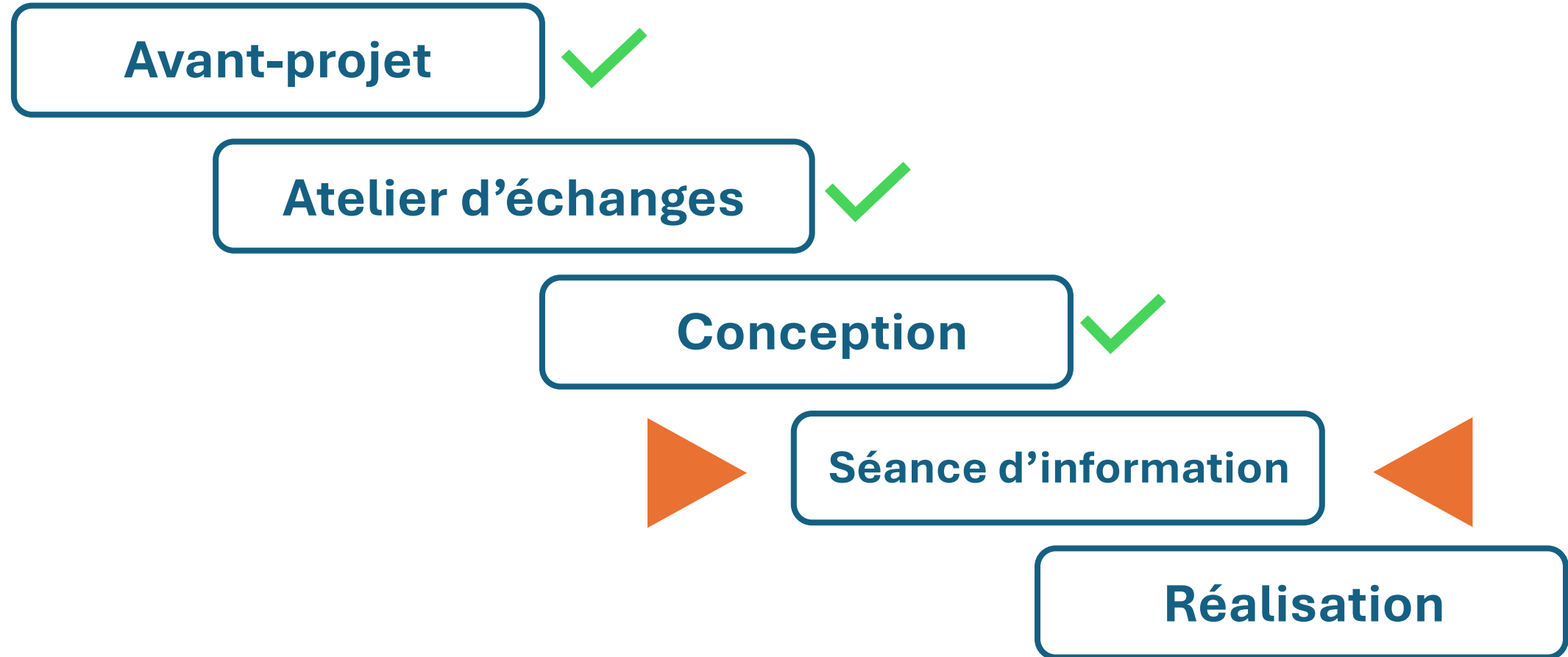
- À la suite de l'atelier d'échange du 27 janvier dernier et des commentaires citoyens reçus, cette séance d'information vise à vous **présenter la version finale du projet** d'aménagement d'un **corridor VivaCité évolutif** sur la 4^e Avenue dans le secteur du Vieux-Limoilou.
- La séance vise également à vous informer concernant les **étapes de réalisation et l'échéancier**
- *Le contenu de mise en contexte présenté lors de l'atelier d'échanges de janvier ne sera pas répété entièrement aujourd'hui, [il demeure accessible dans la présentation du 27 janvier 2026](#)*

Sujets présentés




- Processus de projet
- Aménagement d'un **Corridor VivaCité** sur un tronçon de la 4^e Avenue
- Rappel de certaines données d'avant-projet
- Retour sur l'atelier d'échanges du 27 janvier et des constats citoyens
- Présentation de l'aménagement retenu
 - Présentation de l'aménagement retenu
 - Avantages attendus, impacts anticipés et mesures d'atténuation
 - Échéancier et prochaines étapes
- Période d'échanges

Processus de projet





Corridors
VivaCité



Aménagement d'un CVC évolutif sur la 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

CVC 4^e Avenue Vieux-Limoilou

Définition d'un corridor VivaCité



Les corridors VivaCité sont des axes:

- Sécuritaires et **confortables** pour tous les usagers de la rue, peu importe leur âge et leurs aptitudes
- Praticables à l'année
- Offrant un accès **direct et efficace** aux principaux lieux d'activités
- Assurant un **meilleur partage** de la voie publique afin de limiter les conflits entre les modes de transports
- Offrant une identité visuelle distincte
- Optimisant l'intégration des modes actifs à la programmation des feux de circulation



Exemple : CVC Canardière-Sainte-Anne, automne 2025

CVC 4^e Avenue Vieux-Limoilou

Définition d'un corridor VivaCité



Pourquoi un corridor VivaCité?

- **Offrir plus d'options** de transport actif : la population bénéficie ainsi de plus de choix pour se rendre d'un point A au point B.
- Permettre de se **déplacer facilement et efficacement** entre les différents quartiers de la ville et **d'accéder aux lieux d'intérêt**.
- Repartager l'utilisation de la rue de manière à assurer le **confort et la sécurité de tout le monde**.



Exemple : CVC Chemin Sainte-Foy, automne 2023

CVC 4^e Avenue Vieux-Limoilou

Type de projet

Aménagement évolutif

- Améliore la sécurité des piétons et des cyclistes **sans réaliser des travaux majeurs**
- Façon **rapide** d'implanter un lien cyclable
- **Interventions minimales** :
 - marquage
 - balises
 - mobilier urbain
 - réaménagements géométriques simples
- Modifications aux **équipements et programmation des feux de circulation**



Aménagement permanent

- **Travaux majeurs** :
 - Souterrains et/ou surface
- Multiples enjeux de la rue traités :
 - **mobilité active,**
 - **transport en commun,**
 - **Sécurité routière,**
 - **architecture du paysage,**
 - **drainage,**
 - **déneigement,**
 - gestion de **matières résiduelles**



CVC 4^e Avenue Vieux-Limoilou

Type de projet

Aménagement d'un CVC évolutif dans une rue existante

- Le cadre bâti des rues nous impose **une largeur définie et limitée** pour l'aménagement
- Pour implanter un corridor VivaCité évolutif **sans travaux majeurs**, il faut travailler en fonction de l'emprise disponible
- **Quatre options** sont généralement possibles pour créer de l'espace afin d'insérer un lien cyclable sans élargir la rue :
 - **Retirer des espaces de stationnement** d'un côté ou des deux côtés de la rue selon la situation pour récupérer de l'espace
 - **Planter un sens unique** selon la situation pour récupérer l'espace de la voie libérée et maintenir du stationnement si l'espace le permet
 - **Réaffecter l'espace** d'une voie de circulation excédentaire ou modifier la configuration des voies
 - **Apaiser le débit et la vitesse automobile** sur les rues traversées



Largeur (emprise) définie et limitée des rues existantes
Ex : 4^e Avenue

CVC 4^e Avenue Vieux-Limoilou

Retour sur le choix de l'axe



Activités de participation citoyenne:

- Questionnaire sur les **besoins en mobilité** (11 décembre 2023 au 15 janvier 2024)
- Atelier d'échanges avec les citoyens sur le **choix de l'axe** (31 janvier 2024)
- Atelier d'échanges avec les citoyens sur **l'aménagement** (27 janvier 2026)

Conclusion:

La 4^e Avenue et le chemin de la Canardière est **le choix le plus populaire par les citoyens pour l'implantation d'un CVC.**

Pourquoi la 4^e a été favorisée et non pas les liens cyclables déjà existants sur la 3^e et la 8^e ?

- **4^e Avenue:** lien le plus direct inter-quartiers et avec la meilleure desserte de Limoilou
- **3^e Avenue:** rue partagée, animée, festive destination commerciale, de plaisance
- **8^e Avenue:** desserte locale (institutions), lien cyclable confortable, mais moins efficace et moins direct





Corridors
VivaCité

- 4^e Avenue Vieux-Limoilou, entre la 22^e Rue et le chemin de la Canardière
- Chemin de la Canardière, entre la 8^e Avenue et la 3^e Avenue

- A Pointe-de-Sainte-Foy – Vieux-Québec
- Saint-Louis – Val-Bélair
- C Vanier – Lebourgneuf
- D Notre-Dame-des-Laurentides – Saint-Roch**
- E Vieux-Moulin – Sainte-Thérèse-de-Lisieux
- F Vieux-Limoilou – Chutes-Montmorency
- G Vieux-Port – Saint-Louis (promenade Samuel-De Champlain)
- H Duberger–Les Saules – Maizerets
- I Vanier – Saint-Sacrement
- J Pointe-de-Sainte-Foy – Sillery
- K Pointe-de-Sainte-Foy – Vieux-Port
- L Sainte-Thérèse-de-Lisieux – Duberger–Les Saules
- M Val-Bélair – Maizerets (corridor des Cheminots)
- N Pointe-de-Sainte-Foy – Aéroport

Total : 150 km

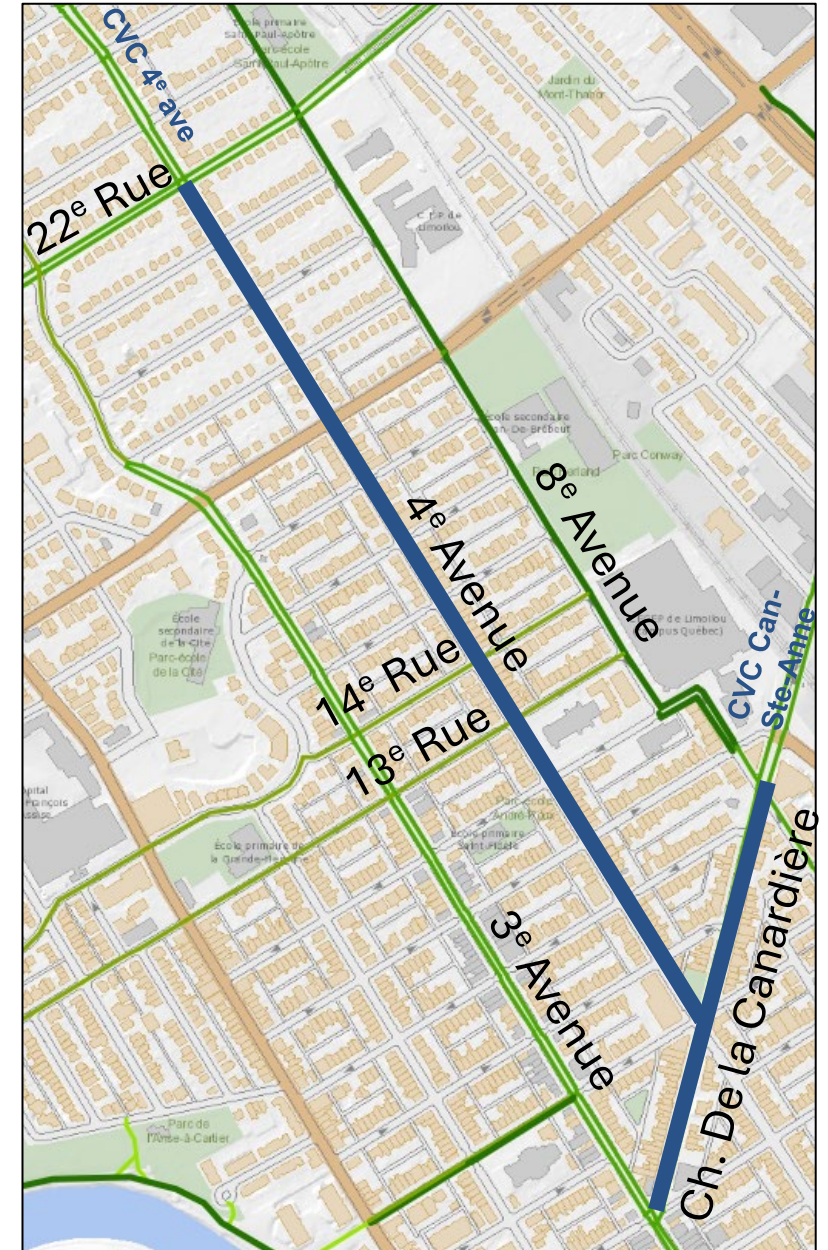


Note :
Les tracés des corridors sont présentés à titre indicatif, des analyses d'opportunité et de faisabilité seront réalisées. Les corridors visés peuvent emprunter un lien cyclable mis à niveau, un nouveau lien ou une combinaison des deux.

CVC 4^e Avenue Vieux-Limoilou

Localisation du projet évolutif

- Aménagement d'un Corridor VivaCité évolutif de **850 m** sur la 4^e Avenue et sur le chemin de la Canardière
 - Sur la 4^e Avenue, entre la 22^e Rue et le Chemin de la Canardière:
 - Nouveau lien cyclable structurant
 - Sur le chemin de la Canardière, entre la 8^e Avenue et la 3^e Avenue:
 - Mise à niveau du **marquage** et des **programmations** de feux
- **Connexions** avec le réseau cyclable
 - Prolongement du CVC 4^e Avenue au nord de la 22^e
 - 22^e Rue
 - 14^e Rue
 - 13^e Rue
 - 8^e Avenue
 - 3^e Avenue
 - CVC Canardière-Sainte-Anne





Corridors
VivaCité



Aménagement d'un CVC évolutif sur la 4^e Avenue

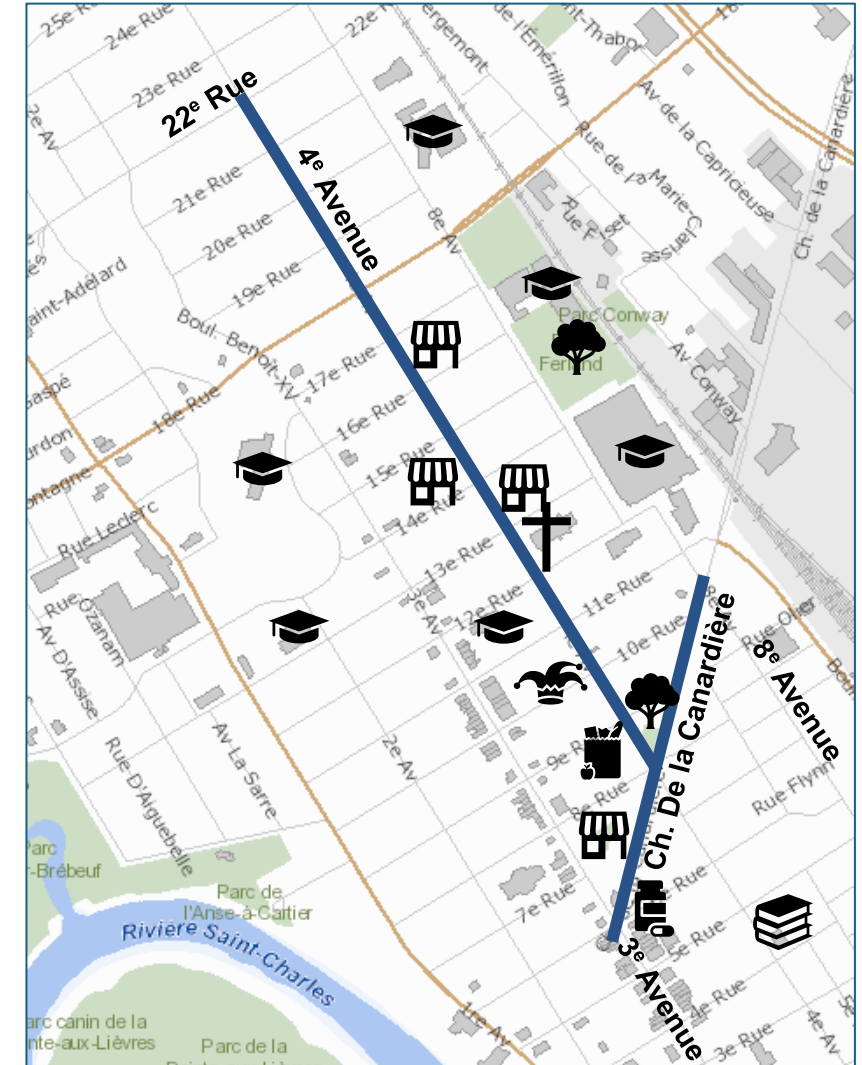
Données d'avant-projet

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Données d'avant-projet

Environnement humain

- Divers établissements d'enseignement: Cégep Limoilou, École Jean-De-Brébeuf, CFP Limoilou, École Saint-Paul-Apôtre, École secondaire de la Cité, École de la Grande-Hermine, École Saint-Fidèle
- Parcs et places: **Parc Sylvain-Lelièvre**, **Place Limouloise**, Parc Ferland
- **Zone commerciale Canardière**
- Quelques commerces avec pignon sur rue, dont: **IGA Supermarché Jobidon**, **Pharmacie Jean-Coutu**
- Bibliothèque Saint-Charles
- Centre de loisirs Ferland
- **Église Saint-Fidèle-de-Sigmaringen**
- **Le Relais d'Espérance**
- **Action-Habitation**
- Maison des jeunes l'Exode



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

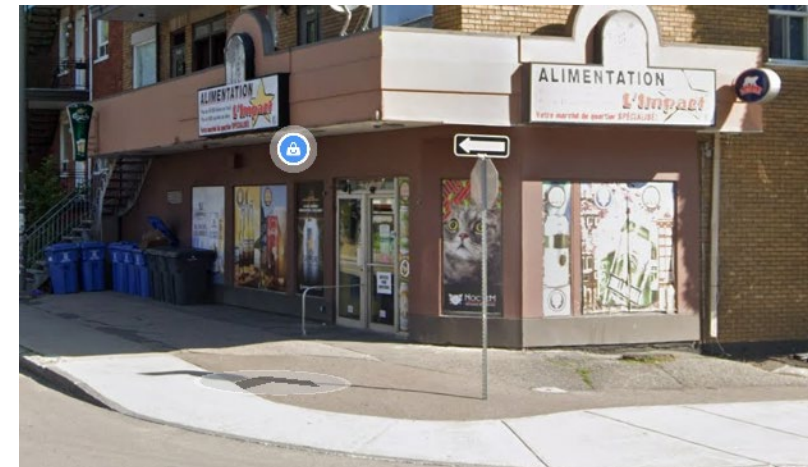
Données d'avant-projet

Environnement économique

- Présence de commerces sur la rue
- La majorité des clients qui se destinent en voiture se stationnent dans la rue, ou sur les rues transversales

Transport en commun

- 5 parcours:
 - le Bus : 3, 19, 28, 36
 - Parcours de nuit: 936
 - 22 arrêts d'autobus sur le tronçon étudié



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Données d'avant-projet



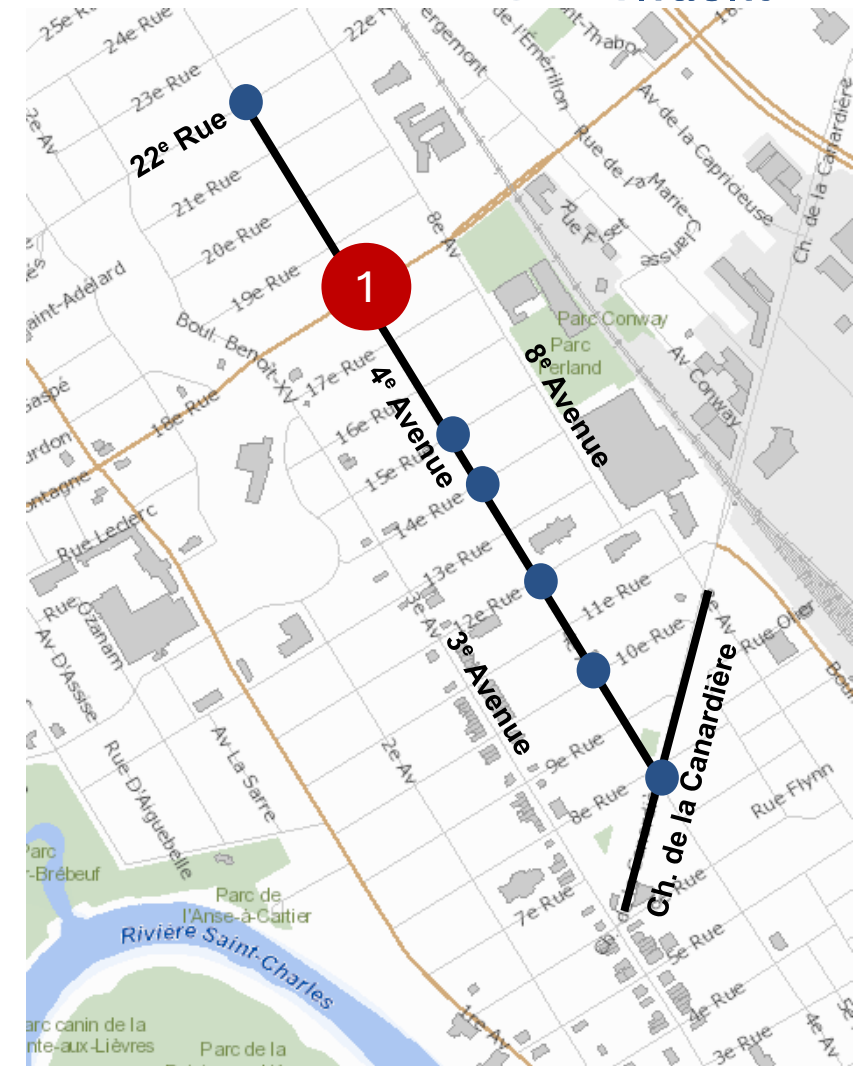
Sécurité routière

- **303 accidents** sur le tronçon entre 2013-2023 dont 39 (12,9%) incluant au moins un piéton ou un cycliste
- 1 site accidentogène sur le tracé du projet : intersection 4^e Avenue / 18^e Rue (taux et gravité élevés des accident)

Résultat du questionnaire sur les besoins en mobilité

6 intersections où il est peu sécuritaire de traverser selon les citoyens

- Manque de **visibilité** à plusieurs intersections dû à la présence de véhicules stationnés
- La **largeur de l'axe** facilite les **excès de vitesse** automobile



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Données d'avant-projet



Résolutions et mémoires du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

- Mémoire sur la stratégie de sécurité routière 2020-2024
 - La 4^e Avenue est perçue comme une rue à problème du secteur et le conseil de quartier du Vieux-Limoilou demande à **la Ville de concevoir de nouveaux aménagements afin d'améliorer la sécurité des déplacements piétonniers sur l'axe**
- Résolution 21-07-39 Concernant la 4^e Avenue
 - Résolution demandant à la Ville de Québec de revoir la signalisation des passages pour personnes, revoir la synchronisation des feux de circulation et mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation pour notamment réduire la largeur de la chaussée, soit par l'élargissement des trottoirs, **l'implantation d'une bande cyclable ou tout autre mesure jugée pertinente.**

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Données sur le stationnement sur rue

Tel que mentionné à l'atelier d'échange l'hiver dernier, nous avons analysé les **données en stationnement** afin de quantifier et qualifier son utilisation et **maîtriser les besoins du secteur**

- Le secteur évalué s'étend de:
 - Canardière à la 22^e Rue en Nord-Sud
 - 3^e Av. à la 8^e Av. en Est-Ouest
- La **réglementation** a été relevé dans tous le secteur
- Le **taux d'occupation** a été évalué de 6h à 21h en jour de semaine
- Le concept retenu est **en cohérence avec les données recueillies**



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Données d'avant-projet



Réglementation du stationnement

4^e Avenue (entre 22^e Rue et 18^e Rue)

- Stationnement permis sans restriction

4^e Avenue (entre 18^e Rue et Canardière)

- Stationnement permis avec durée limitée sauf vignette zone 21 pour certains tronçons

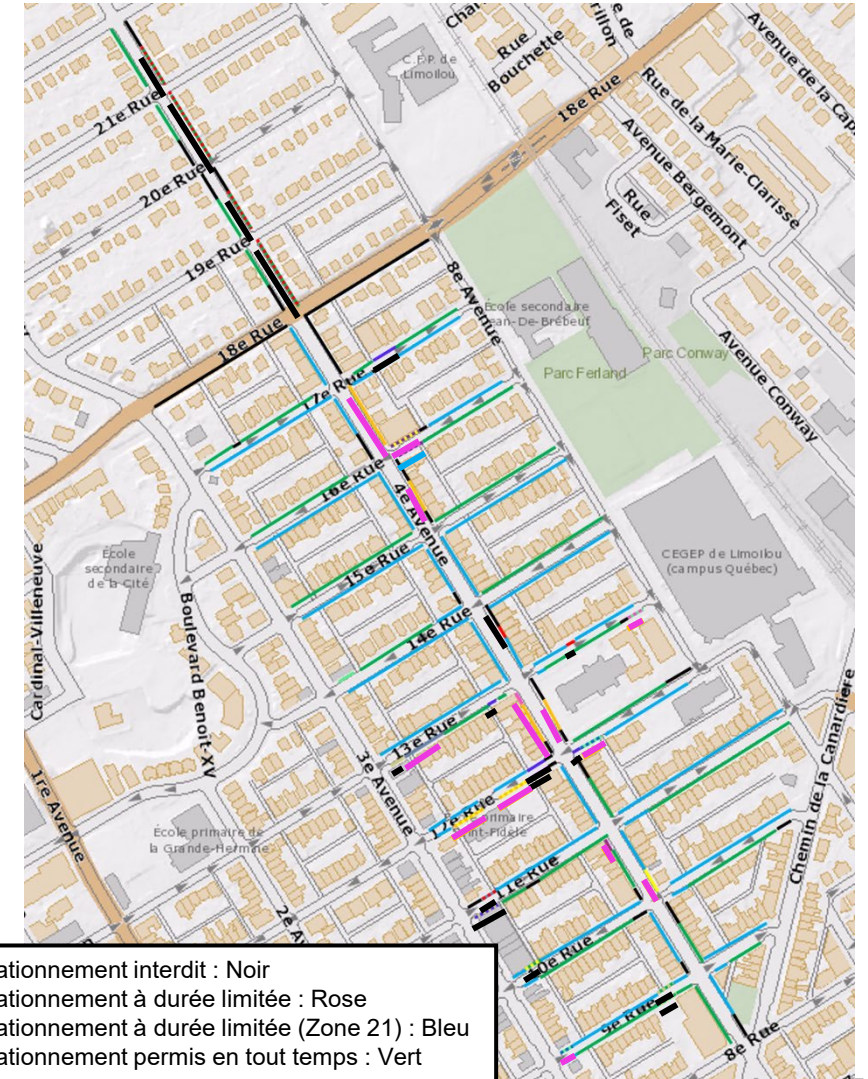
Chemin de la Canardière (entre 3^e Av. et 8^e Av.)

- Stationnement permis avec durée limitée sauf vignette zone 21

Rues perpendiculaires à la 4^e Av.

- Un côté avec stationnement permis sans restriction
- De l'autre côté,
 - Entre la 18^e et la 22^e: Le stationnement est permis en tout temps sauf de 10h-10h30 et 14h30-15h00
 - Entre Canardière et la 18^e: Le stationnement est permis avec durée limitée sauf vignette zone 21

Réglementation de stationnement actuelle



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Données sur le stationnement sur rue

Occupation du stationnement

4^e Avenue (entre 22^e Rue et 18^e Rue)

- Taux d'occupation moyen: 11%

4^e Avenue (entre 18^e Av. et Canardière)

- Taux d'occupation moyen: 41%

Chemin de la Canardière (entre 3^e Av. et 8^e Av.)

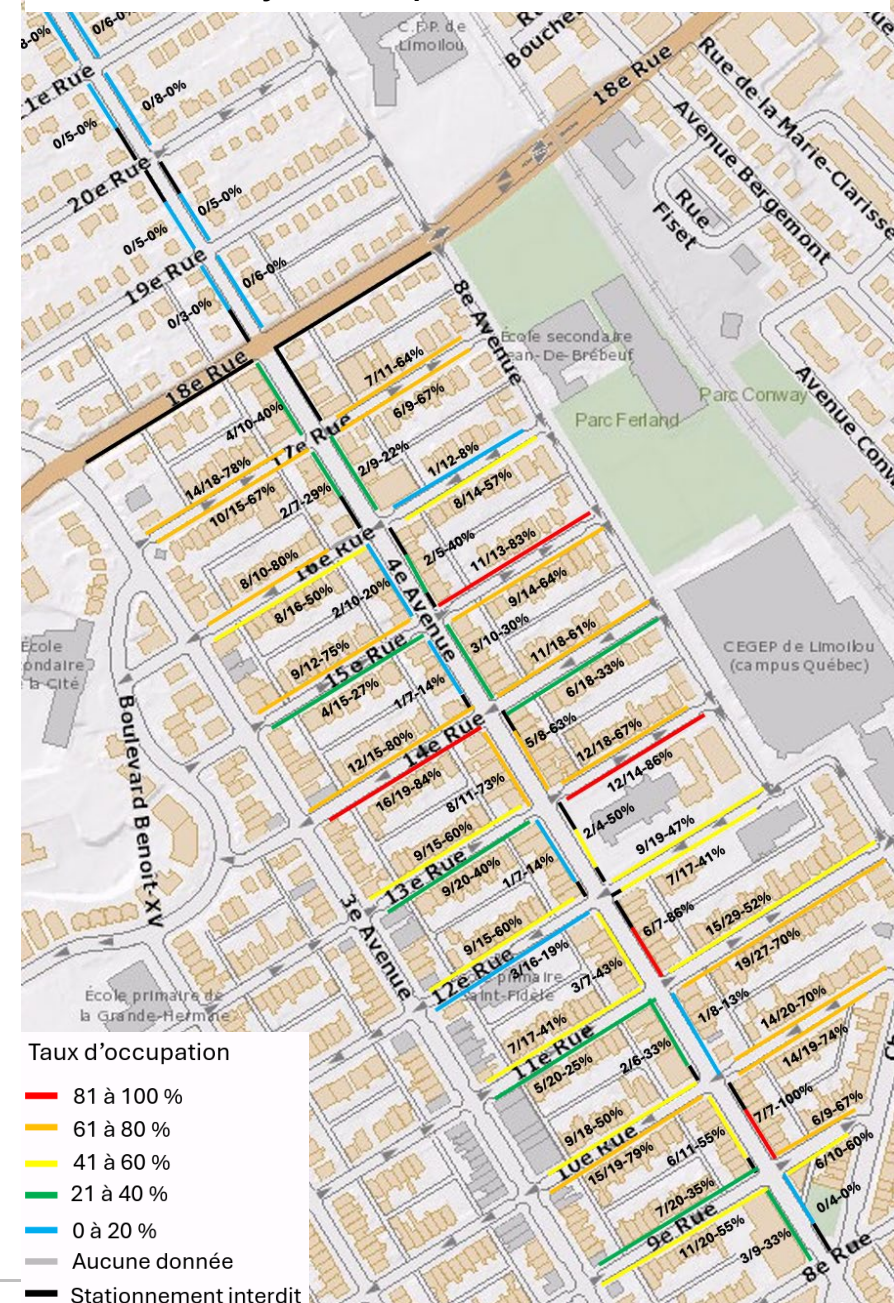
- Taux d'occupation moyen: 47%

Rues perpendiculaires à la 4^e Av. (sud de la 18^e)

- Taux d'occupation moyen: 58%

L'achalandage maximal du stationnement en jour de semaine est entre 9h et 15h, en cohérence avec les heures d'activités des institutions à proximité, et majoritairement dans les zones sans vignette

Extrait de l'analyse d'occupation du stationnement





Corridors
VivaCité

Aménagement d'un CVC évolutif sur la 4^e Avenue

*Retour sur le scénario proposé et
aménagement retenu*



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Scénario proposé

Interventions proposées sur la 4^e Avenue

- Ajout de pistes cyclables unidirectionnelles
- Ajout de balises et de butoirs
- Ajout d'une zone tampon de sécurité
- Ajout de marquage vert
- Repartage de l'espace sur la chaussée actuelle
- Possibilité d'ajout de feux dédiés aux cyclistes
- Ajustements à la programmation des feux de circulation pour les piétons et les cyclistes
- Modifications géométriques ponctuelles, selon les besoins

Interventions proposées sur le ch. de la Canardière

- Modification à la programmation des feux de circulation
- Ajout de marquage vert



Exemple : CVC Canardière/Sainte-Anne, automne 2025

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Scénario proposé le 27 janvier 2026



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Scénario proposé



Principaux commentaires des citoyens reçus lors de l'atelier d'échanges du 27 janvier 2026

- **Insécurité** reliée à la **vitesse pratiquée élevée** des véhicules sur la 4^e Avenue
- **Insécurité et difficulté à traverser** la 4^e Avenue en tant que piéton (manque de visibilité, peu de respect des passages pour personnes)
- **Temps d'attente trop long** pour les piétons aux intersections munies de feux
- Préoccupation par rapport à la perte d'espaces de **stationnement** sur rue

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Scénario proposé



Principaux commentaires des citoyens reçus lors de l'atelier d'échanges du 27 janvier 2026

« Même si j'habite à (distance de marche) du centre communautaire Ferland et que mes enfants sont en âge de s'y rendre seuls, je me déplace en voiture parce que je trouve trop dangereux de traverser la 4^e Avenue. »

« Pour habiter depuis 15 ans à l'intersection de la 10^e Rue et de la 4^e Avenue, j'ai vu de nombreux accidents ou presque accidents. »

« Même s'il y a un feu à la 12^e Rue, le temps d'attente est long, la traversée est courte»

« Les traverses jaunes ne sont pas respectées. Il faudrait empêcher les voitures de doubler (les véhicules cédant le passage)»

« La rue est tellement large que les automobilistes ne voient pas les piétons en attente. »

« (une limite de vitesse de) 40km/h; qui respecte ça? »

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Aménagement retenu



- Considérant les **objectifs de la Ville** en matière de mobilité, et avec l'intégration des **préoccupations citoyennes** au projet, l'aménagement retenu inclus :
 - L'ajout de **mesures de mitigation** de la vitesse véhiculaire
 - La mise à niveau et l'ajout d'**infrastructures pour piéton**
 - L'ajout d'un **lien cyclable CVC sécuritaire**
 - Le maintien de certains espaces de stationnement en fonction des besoins
- Puisque l'**emprise de rue est limitée** et que la **portée** de projet est **évolutive**, l'aménagement retenu implique les compromis suivants:
 - Réaffectation d'une portion de l'espace de stationnement sur rue en alternance des deux côtés selon les besoins (maintenu aux endroits où le besoin le justifie, ex : commerces et usages spécifiques)
 - Retrait des balises en période hivernale entre la 18^e et la 22^e Rues
 - Insertion des autobus dans le lien cyclable

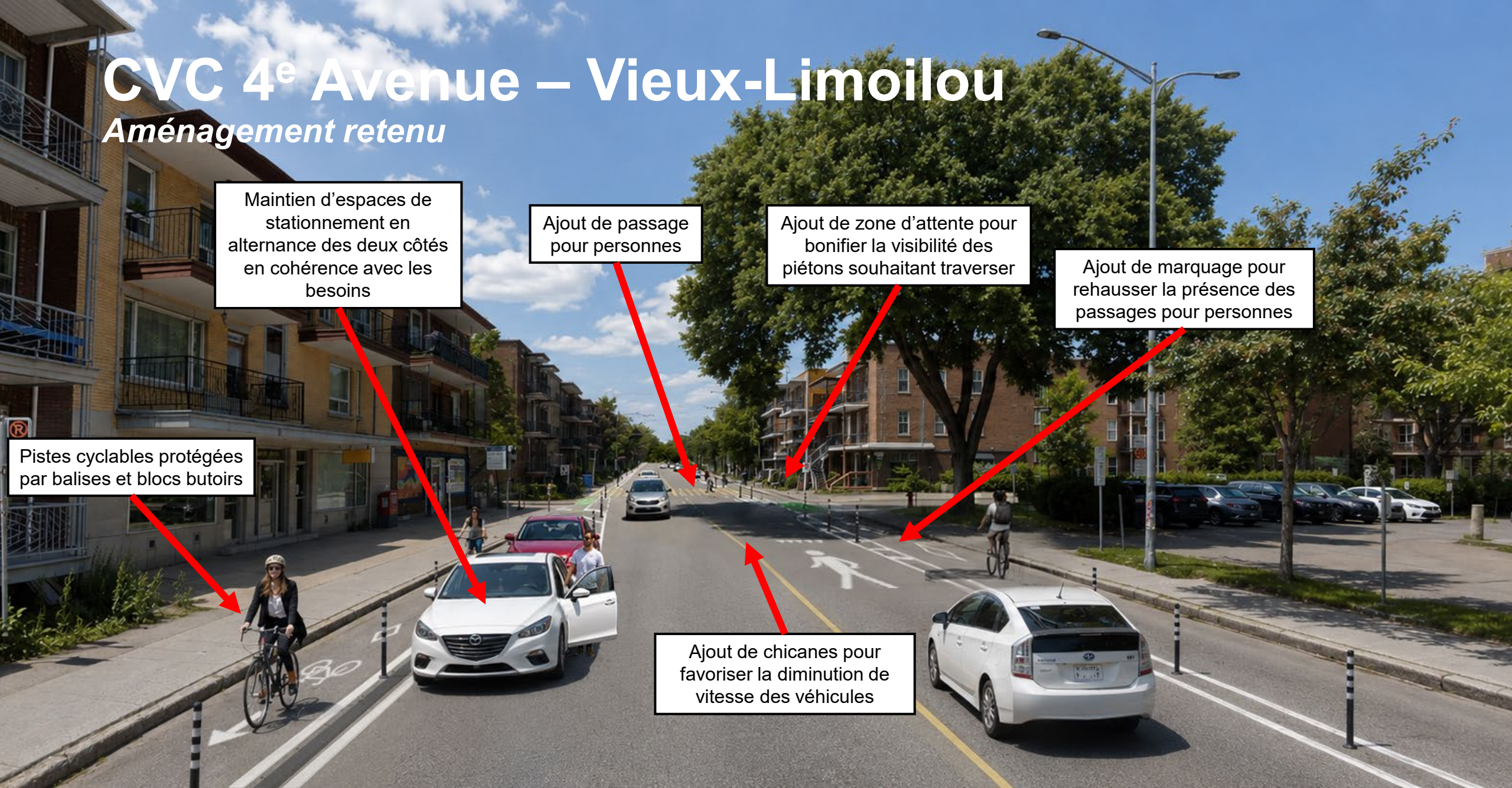
CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Aménagement retenu



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Aménagement retenu



Maintien d'espaces de stationnement en alternance des deux côtés en cohérence avec les besoins

Ajout de passage pour personnes

Ajout de zone d'attente pour bonifier la visibilité des piétons souhaitant traverser

Ajout de marquage pour rehausser la présence des passages pour personnes

Pistes cyclables protégées par balises et blocs butoirs

Ajout de chicanes pour favoriser la diminution de vitesse des véhicules



Corridors
VivaCité

Aménagement d'un CVC évolutif sur la 4^e Avenue

*Avantages, impacts appréhendés
et mesures d'atténuation*

29

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés



Principaux avantages attendus:

- Amélioration de la sécurité globale de l'axe
 - **Amélioration de la sécurité et du confort des piétons**
 - **Meilleure intégration des besoins des transports actifs dans la programmation des feux de circulation**
 - **Amélioration de la sécurité des passages pour piétons**
 - Amélioration de la visibilité des cyclistes aux intersections
 - **Mesure d'atténuation de la vitesse automobile**
- Ajout d'un lien cyclable praticable à l'année
- Maintien de tous les parcours du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
- Maintien de l'accessibilité universelle aux arrêts avec la présence du lien cyclable

Rappel: les véhicules transportant des personnes vivant avec un handicap peuvent s'immobiliser dans le lien cyclable (STAC et taxis s'ils transportent des personnes à mobilité réduite)

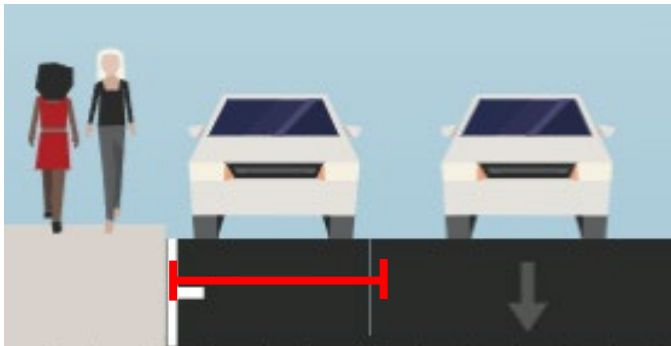
CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés

Amélioration de la sécurité et du confort piéton

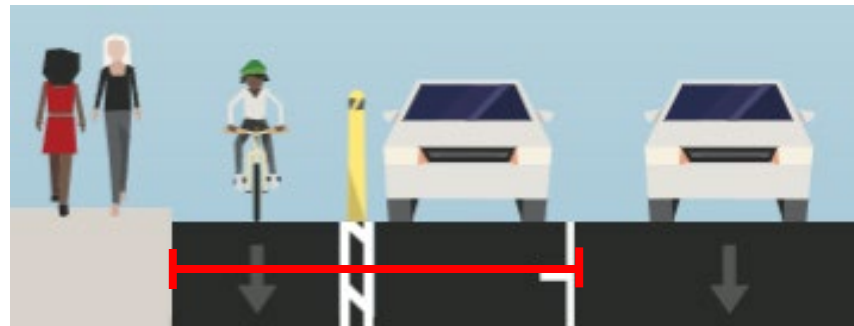
- Éloignement des piétons des véhicules
- Diminution du bruit, poussières et éclaboussures

Proximité du trottoir et de la circulation véhiculaire (2 m)



Situation actuelle

Distance entre les piétons et la circulation automobile d'environ 4 m (avec stationnement sur rue)



Aménagement retenu

Distance entre les piétons et la circulation automobile d'environ 2 m (sans stationnement sur rue)



Aménagement retenu

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés

Meilleure intégration des besoins des transports actifs dans la programmation des feux de circulation

Ajustement des programmations de feux afin de réduire le temps d'attente et favoriser le respect de la phase piétonne

- Intersection 4^e Av. / 22^e Rue
- Intersection 4^e Av. / 12^e Rue
- Intersection 4^e Av. / 11^e Rue
- Intersection 4^e Av. / Canardière
- Intersection 3^e Av. / 6^e Rue / Canardière

Ajout de SAS vélo et/ou de phase protégée pour cycliste

- Intersection 4^e Av. / 22^e Rue
- Intersection 4^e Av. / 18^e Rue
- Intersection 4^e Av. / 12^e Rue
- Intersection 4^e Av. / 11^e Rue
- Intersection 4^e Av. / Canardière
- Intersection 3^e Av. / 6^e Rue / Canardière



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés

Amélioration de la sécurité des passages pour personnes

Ajouts de deux passages pour personnes sécurisés

- Côté nord de l'intersection 4^e Av. / 16^e Rue
- Côté nord de l'intersection 4^e Av. / 13^e Rue

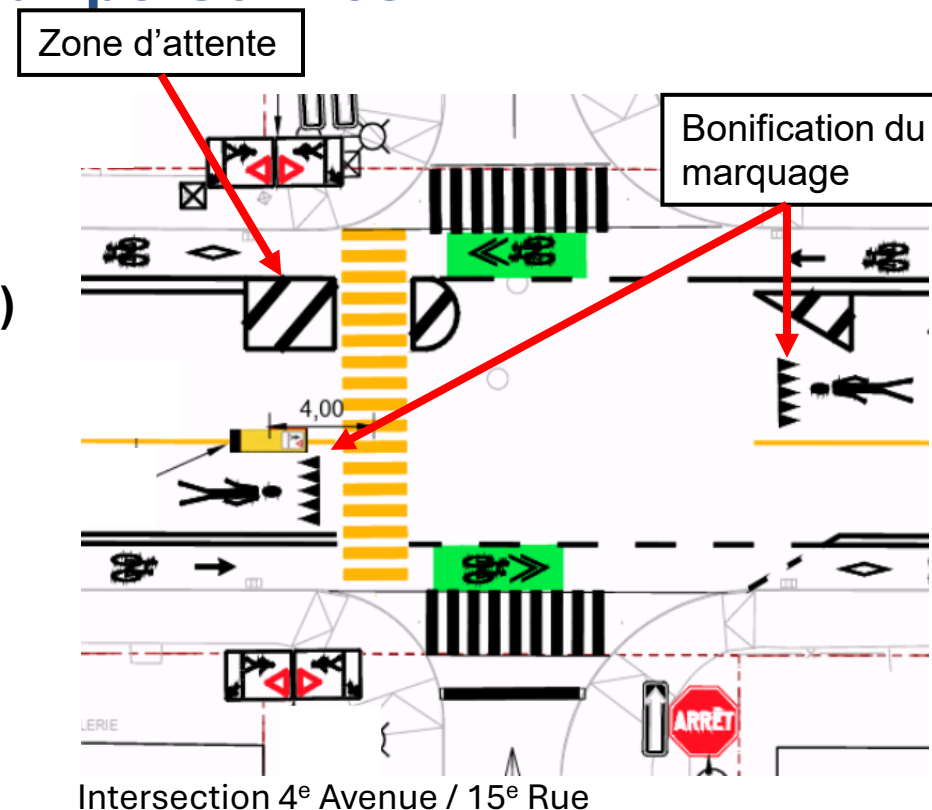
Maintien des passages pour personnes existants (sans feux)

- Côté nord de l'intersection 4^e Av. / 15^e Rue
- Côté nord de l'intersection 4^e Av. / 14^e Rue

Amélioration du marquage et de la signalisation

- Ajout de zone d'attente lorsque possible
- Ajout de silhouettes de piéton sur les voies de circulation
- Ajoute de lignes de cédez-le-passage (série de triangles)
- Maintien des balises centre-rue

Ajout de mesures d'atténuation de la vitesse



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés

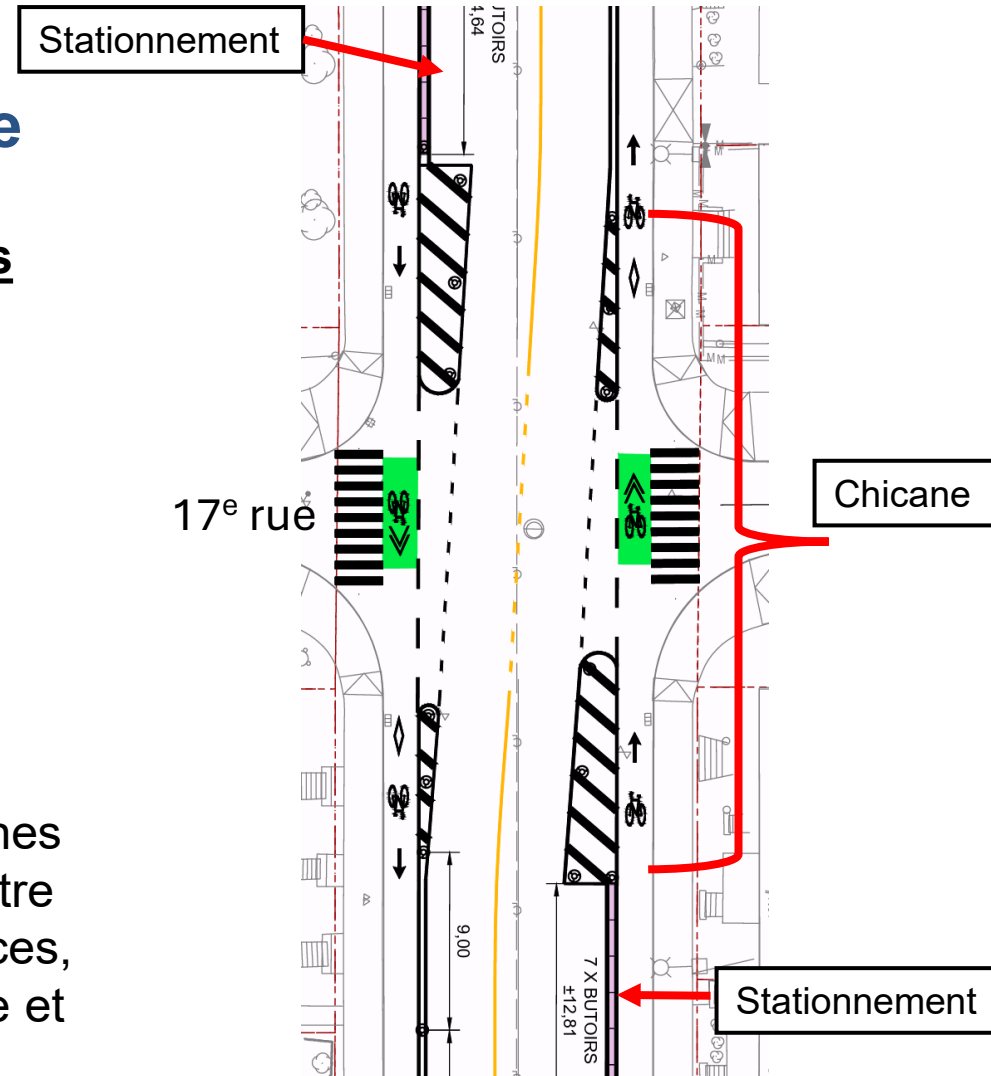
Mesure d'atténuation de la vitesse automobile

Ajouts de **mesures d'atténuation** afin de **diminuer les vitesses pratiquées** et **sécuriser les déplacements** sur l'axe

- Réduction de la **largeur des voies de circulation**
- Ajout de **chicanes** (désalignement sécuritaire des voies) à 2 endroits

Avantages appréhendés:

- **Diminution** anticipée de la vitesse pratiquée
- Diminution du risque **d'accidents**
- Amélioration de la **visibilité**
- Amélioration du taux de **respect** des **passages** pour personnes
- Permet **l'alternance des espaces de stationnement** pour être cohérent avec les besoins particuliers (présence de commerces, espace pour personne à mobilité réduite, densité résidentielle et forte demande de stationnement sur rue)



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés



Réaffectation de l'espace de stationnement sur rue

Afin de répondre adéquatement aux enjeux de sécurité sur l'axe, il est nécessaire de réaffecter une portion de l'espace de stationnement sur rue.

Cette intervention doit se faire en **cohérence avec le besoin en stationnement**.

L'analyse des données de stationnement a donc été réalisée pour nous assurer que le stationnement sur la 4^e Av. est **maintenu aux bons endroits**. Lorsque des espaces doivent être retirés, des espaces à proximité pourront **satisfaire la demande**.

- Entre la 22^e Rue et la 18^e Rue: Réaffectation
- Entre la 18^e et 12^e Rue: Maintien d'un côté, en alternance, selon les besoins et la présence de commerces
- Entre la 12^e et 9^e Rue: Réaffectation
- Entre la 9^e Rue et le Chemin de la Canardière: Maintien d'un côté, face au IGA

L'offre de stationnement retenue est adaptée aux aménagements pour améliorer la sécurité des piétons et demeure cohérente avec la demande de stationnement dans le secteur



CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Avantages et impacts appréhendés

Insertion des autobus dans le lien cyclable

- **Les arrêts continuent à se faire comme avant**, l'autobus s'insère dans la bande cyclable qui devient une zone d'arrêt, et accoste au trottoir.
- Réduction du confort cycliste lorsqu'un autobus s'accoste au trottoir dans la bande cyclable
- Zone d'environ 30 mètres sans balises réfléchissantes à chaque arrêt d'autobus

Mesures d'atténuation proposées

- Collaboration étroite entre le RTC et la Ville pour la sensibilisation des conducteurs et ajustements sur l'aménagement lorsque requis





Corridors
VivaCité



Aménagement d'un CVC évolutif sur la 4^e Avenue *Prochaines étapes*

CVC 4^e Avenue – Vieux-Limoilou

Prochaines étapes



- **Atelier d'échanges citoyen – choix de l'axe** : 31 janvier 2024 (**RÉALISÉ**)
- **Atelier d'échanges citoyen – besoins et aménagement** : 27 janvier 2026 (**RÉALISÉ**)
- **Séance d'information citoyenne** : 4 juin 2026
- **Mise en place** du projet évolutif: Été 2026
 - Travaux mineurs à l'intersection 4^e Avenue / Chemin de la Canardière: Entre le 29 juin et le 14 août 2026*
 - Reste du projet : 1^{er} juillet au 31 août*
- **Suivi terrain** des aménagements en place et **bonifications subséquentes** selon le retour d'expérience

**Les dates présentées sont à titre indicatif et pourraient changer en fonction de la disponibilité des équipes de réalisation et de la météo.*



Merci